

Référence : EO/821/2023

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) présente ses compliments aux missions permanentes des États Membres de l'OIM et, conformément à la résolution du Conseil n° 1385 du 28 octobre 2020 sur le renforcement de la structure de la haute direction de l'Organisation, a l'honneur d'inviter les États Membres à présenter des candidats aux postes de directeur général adjoint chargé des opérations et de directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes.

La description de fonction correspondant à chacun des postes, comme indiqué aux annexes I et II du document C/Sp/4/4 du 12 octobre 2020, ainsi que la liste des qualifications requises sont jointes à la présente.

Les États Membres de l'OIM sont invités à présenter des candidats d'ici au 15 novembre 2023. Les candidatures devront être communiquées au Secrétariat de l'OIM (iomcr@iom.int) sous la forme d'une note verbale et comprendre un curriculum vitae détaillé ainsi que les coordonnées de chaque candidat.

Toute question relative au processus de désignation peut être adressée au Secrétariat de l'OIM (iomcr@iom.int).

L'Organisation internationale pour les migrations saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des États Membres de l'OIM les assurances de sa très haute considération.


Genève, le 28 septembre 2023



À : Représentants permanents des États Membres
de l'Organisation internationale pour les migrations